

INTERVENANTS et PARTENARIATS

Intervenants : formateurs diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, professionnels du secteur agricole ou para-agricole.

Encadrement : directeur, coordinateur de formation

Partenaires : exploitants agricoles, chambre d'agriculture, JA, GAB 72, CIAP, CIVAM, acteurs du territoire, collectivités locales, associations, autres organismes de formation, Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, la Région Pays de la Loire, le Fonds Social Européen...

INFORMATIONS PRATIQUES

Délai d'accès à la formation :

Selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles.

Tarif : Voir devis et conditions générales de vente. Prise en charge possible des frais pédagogiques selon votre statut. Nous consulter.

Calendrier :

Voir planning

Restauration / hébergement :

Possibilité de prendre les repas de midi au self pendant les périodes scolaires.

Il n'est pas possible d'être hébergé par le CFPPA pendant la formation.

Personnes en situation de handicap :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toute l'équipe et un référent handicap sont à votre écoute pour mettre en oeuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation.

Moyens d'accès :

Transports en commun : tramway ligne 1, direction Université, arrêt Université puis prendre le bus, ligne 28, direction Rouillon, arrêts Germinière ou Beauvoir.

Si vous venez en voiture :



MAJ JB 30/05/2021



**Vous avez un projet de création
ou de reprise d'entreprise
agricole ?
Vous souhaitez gérer un élevage,
des cultures ?
Devenez Responsable
d'Entreprise Agricole**



Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) La Germinière est reconnu pour ses formations dans les domaines : agricole, aménagement paysager, agroéquipement et industrie agroalimentaire depuis plus de 40 ans !

Session 2021-2022

du 01/09/2021
au 06/07/2022
1120 h en centre
+ 308 h en entreprise

Voies de formation:

Formation continue,
Contrat de professionnalisation,
VAE

Contact : CFPPA La Germinière

72700 ROUILLON

→ Christine COLÉ

☎ 02.43.47.07.54

cfppa.rouillon@educagri.fr

www.agrocampus-lagerminiere.fr



CFPPA La Germinière

BP REA

Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole

Pour devenir :

- chef d'exploitation agricole
- responsable d'atelier de production ou salarié agricole hautement qualifié

Le BP REA confère la capacité professionnelle agricole pour exploiter des terres agricoles et peut permettre l'accès aux aides à l'installation.

Il est possible de poursuivre vers un BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise ou vers un certificat de spécialisation.



Vous possédez un diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP... niveau V ancienne nomenclature)

OU 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur agricole

OU 3 ans d'expérience professionnelle dans tout autre secteur

Vous pouvez préparer le : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture
Le BP REA figure au RNCP sous le numéro 29257
N° identifiant CPF : **238071**



Conditions d'environnement du métier : au sein de types d'entreprises très différents, en fonction de la /des production(s), de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise

Conditions d'inscription et d'entrée :

- ✓ Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole
- ✓ Avoir levé les freins éventuels à l'entrée en formation (logement, transport, garde d'enfant...)
- ✓ Faire valider le projet professionnel par un conseiller-valideur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi...)
- ✓ Compléter un dossier de candidature
- ✓ Participer à une réunion d'information
- ✓ Réaliser un entretien individuel et des tests de recrutement (mathématiques, expression, informatique)

Obtention du diplôme : soumise à la validation de 7 Unités Capitalisables **et** à 1 an d'expérience professionnelle.

Les UC peuvent être acquises indépendamment avec une validité de 5 ans et ainsi permettre une certification partielle jusqu'à validité complète du diplôme. Vous recevrez alors une attestation correspondant aux UC ou UCARE passées.

Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

Pendant la formation...

Horaires : de 8 h 15 à 11 h 45 puis de 13 h 00 à 16 h 30

Pendant les stages, l'apprenant se conformera aux horaires de l'entreprise d'accueil

Où ?
- au CFPPA la Germinière 72700 ROUILLON
- en immersion chez des exploitants agricoles

Effectif : 16 personnes maximum

- Accompagnement :**
- ◆ pédagogique
 - ◆ professionnel : suivi insertion pendant et après la formation
 - ◆ social
 - ◆ lié à la santé et au handicap

	Vous êtes demandeur d'emploi	Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat de professionnalisation
Votre statut	Stagiaire de la formation professionnelle	Salarié de l'entreprise qui vous emploie
Votre rémunération	Vos indemnités Pôle Emploi ou une indemnisation de la Région Pays de la Loire	Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie

OBJECTIFS de la formation :

- acquérir les compétences techniques et de gestion nécessaires à la conduite d'une entreprise agricole
- obtenir la capacité professionnelle pour l'installation en agriculture

CONTENU de la formation :

- Conduite du projet d'installation (42h)
- Diagnostic d'exploitation et conduite du changement (49h)
- Gestion administrative, technico-économique, financière (91h)
- Droit et fiscalité (77h)
- Gestion du travail (63h)
- Politiques et modèles agricoles (49h)
- Connaissances du vivant (49h)
- Conduite du processus de production : agronomie, production végétale, zootechnie, productions animales, construction du système de production... (350h)
- Commercialisation, négociation (56h)
- Deux modules au choix : ateliers complémentaires, techniques ou savoir-faire particuliers (volaille, transformation, agroforesterie nourricière, agroéquipement, vente en circuits courts) (2 fois 105h)

Des productions spécialisées en formation à distance (FOAD)* : caprin, arboriculture, apiculture, PPAM...

* Le CFPPA prend en charge les coûts pédagogiques de la FOAD. Les frais annexes : transport, hébergement, restauration... liés aux regroupements proposés sur ces modules sont à la charge du stagiaire

MODALITES d'alternance :

Trois périodes en entreprise de 3 semaines environ : octobre, février/mars et avril/mai.
Une immersion en entreprise pour acquérir des savoir-faire pratiques, conforter vos compétences et votre projet professionnel

MODALITES et MOYENS pédagogiques :

Cours théoriques en face à face (salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, centre de ressources, salles informatiques...), travaux pratiques (sur l'exploitation de l'établissement, en atelier agroéquipements), études de cas, travaux dirigés, formation à distance, visites pédagogiques...

MODALITES d'évaluation :

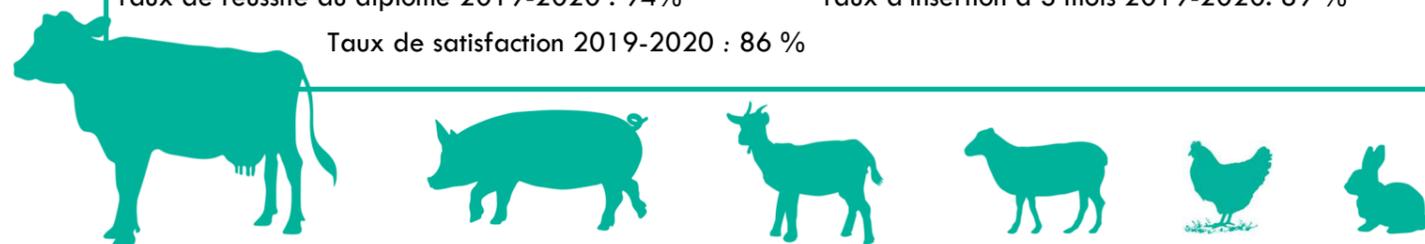
Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos capacités seront évaluées lors d'épreuves pratiques suivies d'entretiens d'évaluations.

Parcours INDIVIDUALISE :

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé.
Un positionnement est réalisé systématiquement en mathématiques et en informatique. Selon les résultats, votre parcours sera aménagé. Il pourra aussi être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

REUSSITE AU DIPLÔME et INSERTION :

Taux de réussite au diplôme 2019-2020 : 94% Taux d'insertion à 3 mois 2019-2020: 89 %
Taux de satisfaction 2019-2020 : 86 %



INCLUS

Préparation à l'autorisation de conduite du chariot télescopique et du tracteur de + 50CV

Préparation au certificat de **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**

Le **certificat individuel** « Utilisation à titre professionnel des produits phyto-pharmaceutiques » Décideur Zone agricole

Nos spécialités :

bovin-lait - bovin-viande - volaille
grandes cultures - maraîchage

Les plus de la Germinière :

- Une exploitation agricole et ses ateliers (vaches laitières, cultures, volailles de chair)
- une halle agroéquipements
- une exploitation maraîchère partenaire

